Une machine à remplir les sacs de sable

INONDATIONS • *Faits au feu, formés à la lutte contre les pollutions, les sapeurs-pompiers doivent maintenant se spécialiser aussi en inondations et autres crues intempestives. Certaines astuces ne sont pas de trop.*

CLAUDINE DUBOIS

C'est tout bête, mais encore fallait-il y penser. Après celui des Grisons, l'Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments (ECAB) a investi dans deux machines à remplir des sacs de sable. Deux installations mobiles, qui rendent depuis peu de grands services, quand il s'agit de construire des barrages pour retenir les eaux en folie. Lors des inondations des 7 au 11 août, plus de 6000 sacs ont été confectionnés et en grande partie utilisés, ont informé hier Pierre Ecoffey, directeur de l'ECAB, et le lieutenant-colonel Guy Wicki, inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers (SP). On aurait pu faire mieux encore, mais l'information, transmise aux communes, semble avoir eu un peu de peine à atteindre les acteurs de la lutte contre les éléments naturels.

Les deux installations, de fabrication allemande, sont stationnées auprès du Centre de renfort de Fribourg, à la rue de l'Aurore, où elles sont gratuitement à disposition des corps SP qui en font la demande. Sans la main-d'œuvre, ni le sable, à fournir par l'utilisateur. Le mode d'emploi est simplissime. Car bien que dotées d'un moteur électrique (secteur ou génératrice), les machines à ensacher le sable font un large recours à… l'huile de coude.

600 sacs à l'heure

Deux ou trois hommes pour peller le sable et l'envoyer dans la trémie rehaussable, d'une capacité de 150 litres, un ou deux sapeurs pour tenir les sacs au goulot de remplissage, un encore pour maîtriser la couture et un dernier pour entasser les sacs sur des palettes. Une équipe rodée confectionne dix sacs d'une vingtaine de kg chacun à la minute, ou 600 par heure. Les sacs sont en polyester, cousu avec un fil de la même matière. Ils sont résistants, mais craignent la lumière. Après usage, le sable est récupéré, mais le sac part au recyclage.

L'idéal, souligne le capitaine Philippe Meyer, chef d'exploitation, est de disposer de stocks de sacs déjà remplis. Cinq à dix palettes de 30 à 50 sacs chacune constituent une bonne réserve. Ce concept est plus efficace que si l'on attend le déferlement de trombes d'eau pour confectionner les protections, considérées comme idéales.

Elles retiennent jusqu'à 95% du flux et restent «l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre les inondations, les débordements de ruisseaux et les hautes eaux», rappelle Pierre Ecoffey.

Dans le cadre de ses programmes de prévention, l'ECAB a investi 100 000 francs pour l'achat des deux systèmes, les frais de formation et l'acquisition de 20 000 sacs, dont 12 000 à 15 000 sont déjà utilisés ou réservés.

Un stock bienvenu, au moment où MétéoSuisse préavise dès cette nuit des orages parfois violents et des précipitations localement abondantes. I

Les pompiers de Fribourg au bac à sable, pour une bonne cause. VINCENT MURITH

QUINZE MILLIONS DE FRANCS DE DÉGÂTS

Les inondations du 7 au 11 août 2007 ont mis en alerte sept centres de renfort et mobilisé 1800 sapeurs-pompiers, répartis dans 86 corps du canton. Trois pompiers ont été blessés, dont deux ont été hospitalisés. Le Centre de renfort de Fribourg a été chargé de l'évacuation des habitants de la vallée du Gottéron. A l'actif encore des hommes du feu, le secours porté à trois personnes blessées, ainsi qu'un sauvetage par le corps de Marly.
La facture des dégâts aux bâtiments est salée. 5 mio pour le violent orage du 21 juin et 10 mio pour les intempéries du 7 au 9 août, selon Pierre Ecoffey. «15 mio de francs pour dégâts naturels à la fin août, c'est extraordinairement élevé», relève le directeur de l'ECAB. Seules les années 1994 (Falli-Hölli) et 1999 (Lothar) avaient enregistré des montants supérieurs.

Pas de hausse de primes en vue cependant: l'ECAB a des réserves. Pierre Ecoffey ne prêche pas moins des mesures pour limiter les dégâts. Veiller au moment de la construction au risque d'inondation en aménageant les sauts-de-loup et les rampes de garage. Gare aussi aux absences de seuils et aux talus trop pentus. Attention encore au choix des matériaux: «Les stores en plastique ne sont pas assurés par l'ECAB», signale Pierre Ecoffey.
Les consignes concernent encore l'entretien des voies d'évacuation d'eau, comme les cheneaux, les terrasses et les grilles d'écoulement. Enfin, il vaut mieux de ne pas stocker d'objets de valeur dans les sous-sols.

De leur côté, les services de voirie seraient bien inspirés d'entretenir régulièrement les lits des ruisseaux, les canaux, gargouilles et autres installations hydrauliques.
Une recommandation encore aux agriculteurs: labourer les champs parallèlement à la pente et non pas perpendiculairement. «Chaque sillon fonctionne alors comme un petit barrage.»
Et pour éviter de faire sauter le standard téléphonique du 118, les sinistrés sont priés de ne pas répéter leur appel à la centrale. CDB

AMÉLIORER FORMATION ET ÉQUIPEMENTS

«Les Vaudois planchent également sur l'amélioration du concept de lutte contre les éléments naturels», notait hier Laurent Fankhauser, inspecteur cantonal vaudois. Avec son homologue fribourgeois Guy Wicki, l'inspecteur relève que les sapeurs-pompiers ont une formation technique poussée en ce qui concerne le feu, les incidents chimiques et les pollutions. En revanche, les concepts d'intervention en cas d'événements naturels, comme le canton en a connus en juin et août, doivent être peaufinés, la formation et les équipements améliorés, «changements climatiques obligent», complète Pierre Ecoffey.

«L'ECAB a été le premier établissement cantonal à subventionner, à hauteur d'un million de francs, une carte des dangers naturels», a souligné le directeur de l'ECAB. «Tout le sud d'une ligne tracée entre Gurnigel et Châtel-Saint-Denis a été cartographié.» Le même travail est en voie d'achèvement concernant le Plateau, où les zones de glissements de terrain et les zones inondables seront répertoriées. CDB